

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4000)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS73

présenté par
Mme Chapelier

ARTICLE 4

Après la référence :

« L. 214-7 »

insérer le mot :

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel